



RAPPORT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME TRIMESTRE
TERMINÉ LE 27 JUIN 2020

Message aux actionnaires

Pour la période terminée le 27 juin 2020

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous annoncer les résultats du deuxième trimestre terminé le 27 juin 2020, les mesures que nous avons prises en réaction à la COVID-19 et de nouveaux arrangements financiers.

Le deuxième trimestre a commencé après que la plupart des magasins de détail de la société aient cessé leurs activités à la mi-mars. La réouverture progressive des magasins a commencé à la mi-mai et s'est achevée le 21 juin lorsque les dernières restrictions locales en matière de vente au détail ont été levées. En mars, la société a établi un plan d'économie de grande envergure afin de minimiser l'utilisation des fonds pendant la période de plus de 90 jours reliée à la fermeture des magasins. Ceci, en plus des revenus générés en ligne, se reflète dans la position de trésorerie favorable à la fin du trimestre, compte tenu des circonstances. Les activités de vente au détail ont redémarré dans chaque marché dès que les restrictions réglementaires locales le permettaient et conformément aux protocoles internes de sécurité. Depuis la relance, les activités commerciales ont été dynamiques. Forte de sa résilience, au niveau financier et organisationnel, tout au long de la crise du COVID-19, la société a repris sa croissance rentable à l'interne comme à l'externe. Je suis plus que jamais impressionné par le courage des gens du Groupe Vision New Look à travers les épreuves et le dévouement aux produits et services de soins de la vue depuis le redémarrage. Ils méritent les plus grands éloges et la plus profonde gratitude.

Faits saillants financiers et faits saillants de l'exploitation pour le deuxième trimestre de 2020

Les faits saillants du deuxième trimestre de 2020, qui ont subi l'incidence de la COVID-19, sont les suivants:

- Le chiffre d'affaires a diminué de 64,9 % pour s'établir à 27,4 millions \$, ce qui s'explique principalement par la fermeture temporaire de magasins liée à la COVID-19 et par la fermeture planifiée de magasins, contrebalancé par des revenus provenant des magasins récemment acquis.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à 1,2 million \$, soit une baisse de 14,1 millions \$, ou 92,3 %, par rapport à l'an dernier, et s'est chiffré à 0,08 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 91,8 %.
- La perte nette attribuée aux actionnaires s'est établie à 12,4 millions \$, en baisse de 281,5 % comparativement à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) a diminué de 231,7 % pour se chiffrer à (9,7) millions \$, soit (0,62) \$ par action sur une base diluée.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 5,5 millions \$, soit une baisse de 4,7 millions \$, ou 46,3 %, par rapport à l'an dernier, et se sont établis à 0,35 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 47,0 %.
- Au cours du trimestre, la société a obtenu avec succès un financement additionnel par emprunts bancaire et subordonnés pour un total de 73,9 millions \$.
- Le conseil d'administration a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes correspondant à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre, dans le but d'accroître les liquidités durant la période de turbulences causée par la COVID-19.

Résultats financiers et résultats d'exploitation pour l'exercice à ce jour

Il convient de noter que la société a adopté la norme comptable IFRS 16 Contrats de location à compter du premier trimestre de 2020. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. Les frais d'occupation précédemment comptabilisés comme charge d'exploitation sont dorénavant comptabilisés par le biais de l'amortissement de droits d'utilisation et de charge d'intérêts sur les obligations locatives.

- Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) se sont établis respectivement à 95,5 millions \$ et à 16,6 millions \$, ce qui représente une baisse respective de 36,2 % et de 38,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- L'augmentation du nombre de magasins au cours des 12 derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de cinq magasins, de même que la vente d'une clinique.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à (12,7) millions \$, ou (0,81) \$ par action sur une base diluée, en comparaison de 8,9 millions \$, ou 0,57 \$ par action sur une base diluée, l'an dernier.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) a diminué pour se chiffrer à (8,3) millions \$, en baisse de 19,6 millions \$ par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à (0,53) \$ par action sur une base diluée, en baisse de 173,6 % par rapport à 0,72 \$ en 2019.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 19,0 millions \$, en baisse de 16,7 % par rapport à l'an dernier, et ont diminué de 17,1 % sur une base diluée par action pour s'établir à 1,21 \$.

Message aux actionnaires

Pour la période terminée le 27 juin 2020

Réouverture des magasins

La réouverture progressive des magasins a débuté le 4 mai conformément à la réglementation locale et aux règlements de l'ordre professionnel. Avant la réouverture des magasins, la société a émis des directives strictes en matière de santé et de sécurité, entrepris une formation complète sous la forme de simulations en magasin et fourni à chaque établissement l'équipement de protection individuelle prescrit. Vers la fin du deuxième trimestre, la totalité du réseau de magasins de la société avait rouvert ses portes.

Nouveaux arrangements financiers

Au deuxième trimestre de 2020, la société a obtenu un financement bancaire et un financement par emprunts subordonnés supplémentaires d'un montant de 73,9 millions \$ en vue de renforcer son bilan et d'accroître ses liquidités aux fins du financement du fonds de roulement, des acquisitions et de l'expansion. En conséquence, le 27 juin 2020, elle disposait de 47,1 millions \$ de liquidités et de facilités de crédit et d'emprunts subordonnés disponibles de 52,7 millions \$.

Statut du dividende

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005 jusqu'à 2019.

Au 31 juillet 2020, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Perspectives

À court terme, il est important que la société s'efforce de surmonter avec succès les répercussions actuelles de la COVID-19. Ses priorités et son plan de développement demeurent les mêmes. Nous continuons à étudier les possibilités de croissance rentable et à réaliser des synergies par une intégration réussie des acquisitions. Le groupe Vision New Look compte 391 magasins, dont 379 au Canada, où il est le plus grand groupe de détaillants dans le secteur de l'optique avec une position de leader au Québec, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique par l'entremise de ses quatre bannières bien établies : Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris. En Floride, le groupe exploite 12 magasins sous l'enseigne Edward Beiner.

Antoine Amiel

Président et chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Tania M. Clarke, CPA, CA, CPA (US)

Vice-président principale et
Chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté, les flux de trésorerie disponibles ainsi que le flux trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas conformes aux IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA et BAIIA ajusté » et « Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) ajusté » du rapport de gestion pour le rapprochement du bénéfice net (perte nette) à ces mesures; se référer aussi aux rubriques « Flux de trésorerie disponibles » et « Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation » pour un rapprochement au flux de trésorerie liés aux activités
Groupe Vision New Look inc.

Message aux actionnaires

Pour la période terminée le 27 juin 2020

d'exploitation. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net (perte nette) ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les amortissements des immobilisations incorporelles acquises, les frais connexes aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres éléments non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Vision New Look croit que les flux de trésorerie disponibles fournissent de l'information utile car ils donnent un aperçu des flux de trésorerie disponibles après avoir pris en compte les dépenses d'investissement et que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation fournissent aussi de l'information utile car ils permettent la comparaison des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sans les coûts liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net (perte nette) ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

RAPPORT DE GESTION

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 27 JUIN 2020

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

CONTEXTE

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Groupe Vision New Look Inc. (« Vision New Look » ou la « société ») et ses filiales, ce qui inclut les entités dont Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur leur rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look et ses filiales sont ensemble désignées comme étant le « Groupe »). Le présent rapport de gestion couvre les périodes de 13 et de 26 semaines terminées le 27 juin 2020 (deuxième trimestre de 2020).

Le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés, des commentaires et des analyses de nature prospective fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Il a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés du trimestre terminé le 27 juin 2020 et des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 28 décembre 2019.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport de gestion est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le Groupe sont disponibles sur le site www.newlookvision.ca. Les documents d'information continue du Groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR au www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, notamment les énoncés portant sur la situation financière future, la stratégie commerciale, les coûts projetés, ainsi que les plans et les objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions ou les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'ils se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats d'exploitation, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle la plus récente de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou de faits nouveaux, sauf si la loi l'exige.

CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

La société établit ses états financiers conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). L'application des IFRS est obligatoire pour les sociétés ouvertes telles que Vision New Look. Les méthodes comptables utilisées sont décrites en détail dans les états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 28 décembre 2019.

Mesures non conformes aux IFRS

La société utilise des mesures non conformes aux IFRS en complément des mesures établies selon les IFRS afin de fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire concernant sa performance opérationnelle et aussi de faciliter la compréhension des résultats d'exploitation selon le point de vue de la direction. La société croit en outre que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent souvent des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer des sociétés. Ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées isolément ou en remplacement des IFRS lors de l'analyse de l'information financière de la société. Elles sont indiquées et définies dans le présent document.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Vision New Look est un fournisseur chef de file au Canada de produits et services de l'optique. Ces produits vendus au détail se regroupent en quatre catégories principales : i) lunettes avec ou sans ordonnance, ii) lentilles cornéennes, iii) lunettes de soleil, lunettes de lecture et lunettes de sécurité et iv) accessoires tels que des produits de nettoyage pour lunettes et lentilles cornéennes. Certaines lentilles d'ordonnance sont fabriquées dans les laboratoires du Groupe situés à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Ville Saint-Laurent, au Québec.

Vision New Look exerce ses activités de vente au détail principalement sous les noms commerciaux et bannières suivantes: Lunetterie New Look, Greiche & Scaff, Iris, Vogue Optical et Edward Beiner. Au 27 juin 2020, la répartition géographique des magasins était la suivante :

	Québec	Colombie-Britannique	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Alberta	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	États-Unis	Total
Nombre de magasins	202	46	42	26	22	16	15	8	2	12	391

Au début du trimestre, 80 % du réseau a été fermé en réaction à la COVID-19. Cependant, les réouvertures progressives dans toutes les régions ont permis à la fin du trimestre la reprise des activités de l'ensemble du réseau sous des mesures de précaution supplémentaires.

Au 27 juin 2020, le réseau de la société comprenait 391 magasins, dont 294 succursales appartenant à la société, 38 à titre d'actionnaire majoritaire, 39 coentreprises et 20 franchises.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des deuxièmes trimestres et périodes de 26 semaines terminés le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019 sont résumés ci-dessous. Se reporter à la section « Analyse des résultats – IFRS 16 » pour plus de renseignements.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
Chiffre d'affaires	27 423 \$	27 423 \$	78 053 \$	95 457 \$	95 457 \$	149 519 \$
Écart en %	(64,9 %)	(64,9 %)		(36,2 %)	(36,2 %)	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^{(a)(b)}	—	—	1,6 %	—	—	2,1 %
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	1 181 \$	(4 834 \$)	15 269 \$	16 584 \$	5 116 \$	27 151 \$
Écart en %	(92,3 %)	(131,7 %)		(38,9 %)	(81,2 %)	
% du chiffre d'affaires	4,3 %	(17,6 %)	19,6 %	17,4 %	5,4 %	18,2 %
Par action (dilué)	0,08 \$	(0,31 \$)	0,98 \$	1,06 \$	0,33 \$	1,74 \$
Écart en %	(91,8 %)	(131,6 %)		(39,1 %)	(81,0 %)	
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380 \$)	(11 827 \$)	6 820 \$	(12 697 \$)	(11 643 \$)	8 890 \$
Écart en %	(281,5 %)	(273,4 %)		(242,8 %)	(231,0 %)	
% du chiffre d'affaires	(45,1 %)	(43,1 %)	8,7 %	(13,3 %)	(12,2 %)	5,9 %
Bénéfice net (perte nette) par action						
Par action (dilué)	(0,79 \$)	(0,76 \$)	0,44 \$	(0,81 \$)	(0,74 \$)	0,57 \$
Écart en %	(279,5 %)	(272,7 %)		(242,1 %)	(229,8 %)	
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(b)	(9 705 \$)	(9 152 \$)	7 370 \$	(8 272 \$)	(7 218 \$)	11 288 \$
Écart en %	(231,7 %)	(224,2 %)		(173,3 %)	(163,9 %)	
% du chiffre d'affaires	(35,4 %)	(33,4 %)	9,4 %	(8,7 %)	(7,6 %)	7,5 %
Par action (dilué)	(0,62 \$)	(0,58 \$)	0,47 \$	(0,53 \$)	(0,46 \$)	0,72 \$
Écart en %	(231,9 %)	(223,4 %)		(173,6 %)	(163,9 %)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505 \$	4 893 \$	10 249 \$	18 982 \$	12 917 \$	22 792 \$
Écart en %	(46,3 %)	(52,3 %)		(16,7 %)	(43,3 %)	
Par action (dilué)	0,35 \$	0,31 \$	0,66 \$	1,21 \$	0,82 \$	1,46 \$
Écart en %	(47,0 %)	(53,0 %)		(17,1 %)	(43,8 %)	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	4 466 \$	3 854 \$	8 532 \$	14 388 \$	8 323 \$	18 799 \$
Écart en %	(47,7 %)	(54,8 %)		(23,5 %)	(55,7 %)	
Par action (dilué)	0,29 \$	0,25 \$	0,55 \$	0,92 \$	0,53 \$	1,20 \$
Écart en %	(47,3 %)	(54,5 %)		(23,3 %)	(55,8 %)	
Total de la dette				223 735 \$	223 735 \$	154 486 \$
Dette nette/BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(d)}				3,90	5,22	2,69
Dividende par action en trésorerie^(e)	—	—	0,15 \$	—	—	0,30 \$
Nombre de magasins^(f)				391	391	378

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. En raison des circonstances exceptionnelles au cours du trimestre qui ont provoqué la fermeture de la majorité des magasins de la société pour la majeure partie de la période, la direction juge que la période est non comparable et ne présente donc pas le ratio de l'écart des commandes de ventes des magasins comparables. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux rubriques *BAIIA et BAIIA ajusté*, *Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) ajusté*, *Activités d'exploitation* et *Flux de trésorerie disponibles* pour les définitions et les rapprochements avec les mesures conformes aux IFRS.
- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) La dette nette est composée du total de la dette moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant des quatre derniers trimestres.
- e) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de cinq magasins, de même que la vente d'une clinique.

VUE D'ENSEMBLE - IMPACT DE LA COVID-19

La société a réussi à se positionner en tant que chef de file du marché canadien de l'optique et, sous réserve de l'impact à court terme de la COVID-19, est en position d'augmenter son chiffre d'affaires et son BAIIA dans un avenir prévisible. De solides performances opérationnelles ainsi que l'intégration réussie des récentes acquisitions ont permis à la société de renforcer sa position déjà solide sur le marché.

Avant la fermeture en mars, les ventes affichaient une tendance à la hausse par rapport au trimestre précédent. Comme il a déjà été indiqué, la société a pris des mesures précoces à la mi-mars 2020 en raison de la fermeture complète de 80 % de son réseau de magasins pour faire face à la COVID-19. Les principaux facteurs motivant ces mesures visaient à :

- prévenir la propagation du virus;
- protéger les spécialistes, les employés et les clients;
- continuer à fournir un accès minimal aux soins et produits de la vue.

Au début du deuxième trimestre de 2020, 80 % du réseau de magasins de la société a été fermé en raison de la COVID-19. À partir de mai et tout au long du trimestre, les magasins ont été rouverts progressivement dans toutes les régions restantes, conformément à la réglementation provinciale et aux règlements de l'ordre professionnel. À la fin du trimestre, tous les magasins étaient ouverts. Des directives opérationnelles concernant la COVID-19 ont été mises en place, notamment le triage avant le rendez-vous, les mesures de distanciation sociale et physique, les protocoles de désinfection et l'utilisation obligatoire d'équipement de protection individuelle (« EPI »).

Des mesures radicales de réduction des coûts ont été prises, notamment le licenciement temporaire, la réduction des salaires des membres de la direction, la demande de subventions gouvernementales et une importante réduction des dépenses.

La société a instauré un programme de rémunération d'urgence qui vient compléter le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») du gouvernement fédéral pour les employés mis en congé temporaire, sauf pour les personnes qui bénéficient de la Prestation canadienne d'urgence (« PCU »).

La société a obtenu un financement additionnel de 73,9 millions \$ en vue de renforcer son bilan et d'augmenter ses liquidités compte tenu des bouleversements occasionnés par la COVID-19.

De plus, la société a effectué des prélèvements sur sa facilité de crédit, a réduit ses dépenses discrétionnaires et ses dépenses d'investissement et a négocié des prolongations d'échéances de paiement avec ses fournisseurs. À la clôture du trimestre, la trésorerie se chiffrait à 47,1 millions \$ et le crédit disponible s'établissait à 52,7 million \$.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Afin de préserver de la trésorerie et d'améliorer les liquidités, le conseil d'administration a également suspendu les dividendes en actions ordinaires trimestriels jusqu'à nouvel ordre.

La société estime qu'elle est bien positionnée pour résister à la perturbation actuelle compte tenu de son fonctionnement efficace, de son historique de rentabilité, de ses facilités de crédit en place et de son solide bilan. La société reste concentrée sur sa stratégie de croissance rentable au Canada et aux États-Unis en 2020.

Les faits saillants du deuxième trimestre de 2020, qui ont subi l'incidence de la COVID-19, sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires a diminué de 64,9 % pour s'établir à 27,4 millions \$, ce qui s'explique par la fermeture temporaire de magasins liée à la COVID-19 et par la fermeture planifiée de magasins, contrebalancées par les produits tirés des magasins récemment acquis.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires s'est établi à 1,2 million \$, soit une baisse de 14,1 millions \$ ou de 92,3 % par rapport à l'an dernier, et s'est chiffré à 0,08 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 91,8 %.
- La perte nette attribuée aux actionnaires s'est établie à 12,4 millions \$, en baisse de 281,5 % comparativement à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires a diminué de 231,7 % pour se chiffrer à (9,7) millions \$, ou à (0,62) \$ par action sur une base diluée.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 5,5 millions \$, soit une baisse de 4,7 millions \$, ou de 46,3 % par rapport à l'an dernier, et se sont établis à 0,35 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 47,0 %.
- La dette totale a augmenté de 38,5 millions \$ depuis le trimestre précédent en raison principalement du financement obtenu afin d'améliorer les liquidités.
- Le conseil d'administration a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- La société a également accru ses liquidités grâce à de nouvelles facilités de crédit et dettes subordonnées. À la clôture du trimestre, la société disposait d'une trésorerie de 47,1 millions \$ et de 52,7 millions \$ de crédit disponible sur ses facilités de crédit et ses dettes subordonnées.

PERSPECTIVES

À court terme, il est important que la société se concentre sur la meilleure façon de s'en tirer compte tenu de l'impact continue de la COVID-19. Ses priorités et son plan de développement demeurent les mêmes. Ils comprennent les objectifs suivants :

- Réaliser des synergies d'exploitation et des économies d'échelle par la réussite de l'intégration des entreprises nouvellement acquises;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, des stratégies marketing, de l'équipement d'optométrie, et d'un personnel continuellement en formation;
- La recherche d'occasions de croissance rentable;
- Le partage des meilleures pratiques entre les bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et d'identification des domaines où le Groupe peut maximiser les résultats et la trésorerie;
- L'utilisation de l'effet de levier des cinq bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris, et Edward Beiner, lesquelles ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- L'amélioration de l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon importante dans les technologies d'analyse de données, de vente au détail, de distribution et de fabrication;
- La revitalisation de notre plateforme Web pour faciliter la prise de rendez-vous pour l'examen de la vue et les commandes de verres de contact ainsi que pour donner plus de renseignements au public par la voie de notre site Web et de notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Stratégie omnicanale

Vision New Look a priorisé sa stratégie omnicanale dans le seul but d'améliorer l'expérience du client en favorisant un engagement rehaussé via des canaux interactifs. La société s'efforce de donner aux clients le choix de la façon dont ils souhaitent interagir avec nous. Cette année, le Groupe a noué une relation stratégique avec Topology Eyewear, un chef de file basé à San Francisco dans le domaine

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

des lunettes sur mesure, qui est un élément de la stratégie omnicanale de la société. L'investissement à ce jour garantit l'accès à la technologie à des conditions financièrement avantageuses pour Vision New Look.

Projets pilotes en matière de soins auditifs

En 2019, Vision New Look a conclu des ententes afin de lancer des projets pilotes en matière de soins auditifs dans certains de ses magasins au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Au Québec, des services offerts depuis le mois de mai 2019 comprennent le dépistage de troubles auditifs ainsi que des services auditifs professionnels complets fournis par les audiologistes de la *Polyclinique de l'oreille*. À cette offre s'ajoute l'expertise en prothèses auditives du *Groupe Forget*, audioprothésistes. Les deux entités sont gérées par Les services de *Location Hearing Care of America* (« SLHCA »). À l'extérieur du Québec, la société est en partenariat avec *Avenir Hearing*.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Impact de la norme comptable IFRS 16

La société a adopté la norme comptable IFRS 16 Contrats de location à compter du premier trimestre de 2020. Cette norme remplace la norme IAS 17 Contrats de location. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. L'adoption de cette norme a eu une incidence sur les résultats financiers de la société en 2020. Certains frais d'occupation précédemment comptabilisés sous la rubrique *Autres frais d'exploitation* sont désormais comptabilisés comme charges d'amortissement et frais d'intérêts.

Cette modification a entraîné une réduction des autres frais d'exploitation et une augmentation correspondante du BAIIA par rapport aux mêmes mesures établies aux termes d'IAS 17. Les charges d'amortissement et les frais financiers ont augmenté du fait de l'application de la norme.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

L'impact de la norme IFRS 16 sur les mesures clés au deuxième trimestre terminé le 27 juin 2020 et pour l'exercice à ce jour est résumé dans le tableau ci-dessous :

	13 semaines					26 semaines				
	27 juin 2020	Impact d'IFRS 16	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	Variation (excl. IFRS 16)	27 juin 2020	Impact d'IFRS 16	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	Variation (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	1 181 \$	6 015 \$	(4 834 \$)	15 269 \$	(20 103 \$)	16 584 \$	11 468 \$	5 116 \$	27 151 \$	(22 035 \$)
% du chiffre d'affaires	4,3 %	21,9 %	(17,6 %)	19,6 %	(37,2 %)	17,4 %	12,0 %	5,4 %	18,2 %	(12,8 %)
Par action (dilué)	0,08 \$	0,38 \$	(0,31 \$)	0,98 \$	(1,29 \$)	1,06 \$	0,73 \$	0,33 \$	1,74 \$	(1,41 \$)
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380 \$)	(553 \$)	(11 827 \$)	6 820 \$	(18 647 \$)	(12 697 \$)	(1 054 \$)	(11 643 \$)	8 890 \$	(20 533 \$)
% du chiffre d'affaires	(45,1 %)	(2,0 %)	(43,1 %)	8,7 %	(51,8 %)	(13,3 %)	(1,1 %)	(12,2 %)	5,9 %	(18,1 %)
Par action (dilué)	(\$0,79)	(0,04 \$)	(0,76 \$)	0,44 \$	(1,20 \$)	(0,81 \$)	(0,07 \$)	(0,74 \$)	0,57 \$	(1,31 \$)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	(9 705 \$)	(553 \$)	(9 152 \$)	7 370 \$	(16 522 \$)	(8 272 \$)	(1 054 \$)	(7 218 \$)	11 288 \$	(18 506 \$)
% du chiffre d'affaires	(35,4 %)	(2,0 %)	(33,4 %)	9,4 %	(42,8 %)	(8,7 %)	(1,1 %)	(7,6 %)	7,5 %	(15,1 %)
Par action (dilué)	(0,62 \$)	(0,04 \$)	(0,58 \$)	0,47 \$	(1,05 \$)	(0,53 \$)	(0,07 \$)	(0,46 \$)	0,72 \$	(1,18 \$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505 \$	612 \$	4 893 \$	10 249 \$	(5 356 \$)	18 982 \$	6 065 \$	12 917 \$	22 792 \$	(9 875 \$)
Par action (dilué)	0,35 \$	0,04 \$	0,31 \$	0,66 \$	(0,35 \$)	1,21 \$	0,39 \$	0,82 \$	1,46 \$	(0,64 \$)
Flux de trésorerie disponibles ^(a)	4 466 \$	612 \$	3 854 \$	8 532 \$	(4 678 \$)	14 388 \$	6 065 \$	8 323 \$	18 799 \$	(10 476 \$)
Par action (dilué)	0,29 \$	0,04 \$	0,25 \$	0,55 \$	(0,30 \$)	0,92 \$	0,39 \$	0,53 \$	1,20 \$	(0,67 \$)

- a) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux rubriques *BAIIA* et *BAIIA ajusté*, *Bénéfice net (perte nette)* et *bénéfice net (perte nette) ajusté*, *Activités d'exploitation* et *Flux de trésorerie disponibles* pour les définitions et les rapprochements aux mesures reconnus selon les IFRS.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2020 s'est élevé à 27,4 millions \$, en baisse de 64,9 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à la fermeture temporaire de la majorité des magasins de la société à la mi-mars en réponse à la pandémie de COVID-19. Le chiffre d'affaires s'est établi à 95,5 millions \$ pour la période cumulative de 26

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

semaines terminée le 27 juin 2020, en baisse de 36,2 %, ce qui s'explique également par la fermeture temporaire des magasins qui a débuté au cours des dernières semaines du premier trimestre.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables en fonction des commandes de ventes, que les produits soient livrés ou non. En raison des circonstances exceptionnelles au cours du trimestre qui ont provoqué la fermeture de la majorité des magasins de la société pour la majeure partie de la période, la direction juge que la période est non comparable et ne présente donc pas le ratio de l'écart des commandes de ventes des magasins comparables. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis au moins les 12 derniers mois.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les deuxièmes trimestres et périodes de 26 semaine terminés le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019 se résument comme suit:

	13 semaines		29 juin 2019	26 semaines		29 juin 2019
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	27 423	27 423	78 053	95 457	95 457	149 519
Matériaux utilisés	8 475	8 475	17 094	24 113	24 113	32 746
% du chiffre d'affaires	30,9 %	30,9 %	21,9 %	25,3 %	25,3 %	21,9 %
Rémunération du personnel (excluant celle comprise dans les autres éléments non comparables)						
Salaires et charges sociales	8 161	8 161	25 779	31 610	31 610	50 346
% du chiffre d'affaires	29,8 %	29,8 %	33,0 %	33,1 %	33,1 %	33,7 %
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables)	10 133	15 929	20 374	23 831	35 081	40 345
% du chiffre d'affaires	37,0 %	58,1 %	26,1 %	25,0 %	36,8 %	27,0 %
Total des frais d'exploitation	28 249	34 045	62 788	81 804	93 054	123 713
% du chiffre d'affaires	103,0%	124,1%	80,4%	85,7%	97,5%	82,7%

Le total des frais d'exploitation, en pourcentage du total du chiffre d'affaires, a augmenté pour s'établir à 103,0 % pour la période de 13 semaines, en comparaison de 80,4% pour la période correspondante de l'exercice précédent, et a augmenté pour s'établir à 85,7 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 82,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de fabrication ainsi que les profits et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Pour la période de 13 semaines, les matériaux utilisés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté pour s'établir à 30,9 %, en comparaison de 21,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux changements apportés à la gamme de produits, en faveur de produits moins rentables tels que les lentilles de contact, à la suite de la fermeture temporaire de la majorité des magasins de la société qui ont rouverts à la fin du trimestre. Pour l'exercice à ce jour, les matériaux utilisés ont augmenté de 340 points de base pour atteindre 25,3 %, comparativement à 21,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, du fait des mêmes raisons mentionnées pour le trimestre.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Rémunération du personnel (excluant celle comprise dans les autres éléments non comparables)

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande part de la dépense représente la rémunération en magasins, incluant les opticiens.

Les salaires et charges sociales en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 320 points de base au cours du trimestre et de 60 points de base pour l'exercice à ce jour par rapport à celles inscrites pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les mesures d'économie salariale que la société a mis en œuvre à la suite de la fermeture temporaire de ses magasins expliquent en grande partie la diminution du ratio. Elles visent notamment le licenciement temporaire, la réduction des salaires des membres de la direction et la demande de subventions gouvernementales.

Frais liés aux acquisitions

Les frais liés aux acquisitions sont composés de salaires et d'honoraires de professionnels spécifiquement engagés dans le processus d'acquisition d'entreprises, qu'une acquisition soit réalisée ou non.

Autres éléments non comparables

Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec des coûts du personnel liés aux acquisitions, à la restructuration et à des éléments de transition. Au cours du deuxième trimestre, la société a décidé de consolider ses installations.

Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des installations de fabrication et de distribution, et du siège social, de même que les frais de vente et d'administration générale. Ils incluent aussi les profits et pertes de change liés à ces frais ainsi que les profits et pertes découlant de la variation de la valeur des contrats de change.

Les autres frais d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires, en excluant l'impact de la norme IFRS 16, ont augmenté pour s'établir à 58,1 % pour le deuxième trimestre, en comparaison de 26,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et ont augmenté pour se chiffrer à 36,8 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 27,0 % pour la même période de l'année dernière. Ces augmentations sont liées à la baisse des revenus résultant de la fermeture temporaire des magasins de la société et aux dépenses d'exploitation supplémentaires liées à la COVID-19, telles que les EPI, ainsi que du rapport de coûts d'exploitation plus élevé des entreprises nouvellement acquises. Toutes les dépenses non essentielles ont été réduites dans le cadre des mesures radicales de contrôle des coûts dès le début des fermetures afin de réduire l'impact sur les flux de trésorerie des pertes de revenus.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

BAIIA et BAIIA ajusté

Le Groupe définit le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires selon les tableaux ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Le Groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles, car elles aident à déterminer la capacité à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des mesures alternatives au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net (perte nette), du BAIIA, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires est présenté ci-dessous :

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019
	\$	\$		\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(12 558)	(11 978)	7 049	(12 830)	(11 749)	9 234
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	9 972	4 939	4 444	19 285	9 542	8 864
Frais financiers, après revenus d'intérêts	6 175	4 675	2 297	11 804	8 870	5 535
Impôts	(4 287)	(4 062)	2 204	(4 293)	(3 878)	3 231
BAIIA	(698)	(6 426)	15 994	13 966	2 785	26 864
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Perte nette sur la variation de la valeur des contrats de change	—	—	12	—	—	12
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
BAIIA ajusté	782	(4 946)	15 547	16 216	5 035	27 152
Écart en \$	(14 765)	(20 493)		(10 936)	(22 117)	
Écart en %	(95,0 %)	(131,8 %)		(40,3 %)	(81,5 %)	
% du chiffre d'affaires	2,9 %	(18,0 %)	19,9 %	17,0 %	5,3 %	18,2 %
Par action (de base)	0,05	(0,32)	1,00	1,04	0,32	1,74
Par action (dilué)	0,05	(0,32)	0,99	1,04	0,32	1,74

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible aux actionnaires de Vision New Look, lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019
	\$	\$		\$	\$	\$
BAIIA ajusté	782	(4 946)	15 547	16 216	5 035	27 152
Quote-part du bénéfice net (perte nette) des coentreprises et entreprises associées	(128)	(197)	(729)	(313)	(382)	(1 058)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	984	512	1 036	1 381	909	1 894
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(457)	(203)	(585)	(700)	(446)	(837)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires	1 181	(4 834)	15 269	16 584	5 116	27 151

Se reporter à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* pour la comparaison trimestrielle du BAIIA ajusté.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Amortissements

Les charges d'amortissement ont varié selon le tableau ci-dessous. Se reporter à la rubrique *Analyse des résultats – Impact de la norme comptable IFRS 16*, pour des renseignements additionnels.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin		29 juin	27 juin		29 juin
	2020	2020 (excl. IFRS 16)		2020	2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôt à l'investissement différés	2 914	2 914	2 612	5 675	5 675	5 293
Amortissement des droits d'utilisation	5 033	—	—	9 743	—	—
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	2 024	2 024	1 790	3 893	3 893	3 529
Perte de valeur et perte sur la cession d'actifs à long terme	1	1	42	(26)	(26)	42
Amortissements et perte sur la cession d'actifs	9 972	4 939	4 444	19 285	9 542	8 864

L'augmentation de l'amortissement au deuxième trimestre reflète l'adoption de la norme IFRS 16, le résultat d'acquisitions d'entreprises ainsi que les dépenses d'investissement plus importantes engagées en 2019 par rapport à 2018. Le reclassement de frais d'occupation dans les amortissements conformément aux dispositions d'IFRS 16 représente 5,0 millions \$ de l'augmentation enregistrée au deuxième trimestre et 9,7 millions \$ de l'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Frais financiers

Le tableau suivant indique les principaux éléments des frais financiers ainsi que les revenus d'intérêts. Se reporter à la rubrique *Analyse des résultats – Impact de la norme comptable IFRS 16*, pour des renseignements additionnels.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin		29 juin	27 juin		29 juin
	2020	2020 (excl. IFRS 16)		2020	2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme ^(a)	4 494	4 494	1 907	6 521	6 521	4 227
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	206	206	360	2 423	2 423	1 248
Frais de financement des obligations locatives	1 500	—	—	2 934	—	—
Autres frais financiers	101	101	113	195	195	221
Frais financiers	6 301	4 801	2 380	12 073	9 139	5 696
Revenus d'intérêts	126	126	83	269	269	161
Frais financiers, après les revenus d'intérêts	6 175	4 675	2 297	11 804	8 870	5 535
^{a)} Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	205	205	40	238	238	51

L'augmentation des frais financiers enregistrée pour le trimestre et l'exercice à ce jour découle essentiellement de trois facteurs.

- Premièrement, l'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation de charges d'intérêts sur les obligations locatives de 1,5 million \$ pour le trimestre et de 2,9 millions \$ pour l'exercice à ce jour.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

- Deuxièmement, à la suite des modifications des ententes de facilités de crédit et des dettes subordonnées ayant eu lieu au cours du deuxième trimestre, la société a comptabilisé des charges financières, des coûts de transaction, ainsi que de frais liés à la réévaluation d'une dette subordonnée pour un total de 2,1 millions \$ à titre d'intérêts sur la dette à long terme.
- De plus, l'exercice à ce jour reflète également l'incidence d'une variation défavorable de la juste valeur du swap de taux d'intérêt de 2,4 millions \$ attribuable aux prévisions actuelles des taux d'intérêt futurs sur les marchés et à l'incidence de la COVID-19. Afin d'atténuer le risque lié à une augmentation des taux d'intérêt, Vision New Look maintient un swap de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt de 50 % du solde de la facilité de crédit à terme et d'une portion de la facilité de crédit renouvelable.

Au 27 juin 2020, la dette à long terme se composait essentiellement d'un solde de 67,3 millions \$ au titre de la facilité de crédit renouvelable, d'un solde de 97,5 millions \$ au titre de la facilité de crédit à terme et d'emprunts subordonnés de 55,0 millions \$.

Impôts

La charge d'impôts pour les périodes de 26 semaines de 2020 et de 2019 est composée des éléments suivants :

	26 semaines		29 juin 2019
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(1 855)	(1 855)	3 116
Charge (recouvrement) d'impôts différés	(2 438)	(2 023)	115
Total des charges (recouvrements) d'impôts	(4 293)	(3 878)	3 231
Taux d'imposition effectif estimé sur le bénéfice avant impôts	25,1%	24,8%	25,9%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	26,6%	26,6%	28,7%

L'écart entre le taux effectif estimé et le taux statutaire combiné est attribuable à des écarts permanents entre le revenu comptable et le revenu fiscal. Les écarts permanents comprennent la rémunération à base d'actions, certains frais liés aux acquisitions et la quote-part du résultat net des coentreprises et des entreprises associées qui est nette d'impôts.

L'incidence de la norme IFRS 16 sur les impôts représente une diminution de 0,4 million \$ par rapport à la même période en 2019.

Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) ajusté

Le bénéfice net (perte nette) pour le deuxième trimestre terminé le 27 juin 2020 et l'exercice à ce jour, avec l'incidence de la norme IFRS 16, se compare au bénéfice net des périodes correspondantes de 2019 comme suit :

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380)	(11 827)	6 820	(12 697)	(11 643)	8 890
Écart en \$	(19 200)	(18 647)		(21 587)	(20 533)	
Écart en %	(281,5 %)	(273,4 %)		(242,8 %)	(231,0 %)	
% du chiffre d'affaires	(45,1 %)	(43,1 %)	8,7 %	(13,3 %)	(12,2 %)	5,9 %
Montant par action						
Dilué	(0,79)	(0,76)	0,44	(0,81)	(0,74)	0,57
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le bénéfice par action sur une base diluée	15 660 199	15 660 199	15 638 150	15 659 967	15 659 967	15 620 029
Écart en %	0,1 %	0,1 %		0,3 %	0,3 %	

Le bénéfice net (la perte nette) attribué aux actionnaires a diminué de 19,2 millions \$, soit 281,5 % au deuxième trimestre en raison de la fermeture temporaire de la majorité des magasins de la société au cours du trimestre.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Le bénéfice net (perte nette) ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS et, par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net (perte nette) ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net (perte nette) ou les flux de trésorerie qui sont déterminés conformément aux IFRS. La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net (perte nette) fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison du résultat net avant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres éléments non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre :

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin		29 juin	27 juin		29 juin
	2020	2020 (excl. IFRS 16)		2020	2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380)	(11 827)	6 820	(12 697)	(11 643)	8 890
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	1 788	1 788	1 659	3 436	3 436	3 261
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
Impôts s'y rapportant	(593)	(593)	(650)	(1 261)	(1 261)	(1 139)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires	(9 705)	(9 152)	7 370	(8 272)	(7 218)	11 288
Écart en \$	(17 075)	(16 522)		(19 560)	(18 506)	
Écart en %	(231,7 %)	(224,2 %)		(173,3 %)	(163,9 %)	
% du chiffre d'affaires	(35,4 %)	(33,4 %)	9,4 %	(8,7 %)	(7,6 %)	7,5 %
Montant par action						
De base	(0,62)	(0,58)	0,47	(0,53)	(0,46)	0,72
Dilué	(0,62)	(0,58)	0,47	(0,53)	(0,46)	0,72

Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires au deuxième trimestre a diminué de 231,7%, pour s'établir à (9,7) millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La raison principale de la diminution au cours du trimestre est la fermeture temporaire de la majorité des magasins de la société.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	2 ^e trimestre			1 ^{er} trimestre			4 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 trimestres	
	2020 (excl. IFRS 16)		2019	2020 (excl. IFRS 16)		2019	2019	2018	2019	2018	2020	2019
Semaines	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	52	52
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	27 423	27 423	78 053	68 034	68 034	71 466	73 929	71 140	74 417	72 871	243 803	293 530
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres	11,2 %	11,2 %	26,6 %	27,9 %	27,9 %	24,3 %	30,3 %	24,2 %	30,5 %	24,8 %	100,0 %	100,0 %
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^(a)	—	—	1,6 %	2,1 %	2,1 %	2,6 %	3,6 %	0,8 %	1,6 %	0,2 %	2,5 %	1,4 %
BAIIA ajusté^(b)	782	(4 946)	15 547	15 432	9 981	11 605	14 819	13 570	14 587	13 898	45 620	54 620
% du chiffre d'affaires	2,9 %	(18,0 %)	19,9 %	22,7 %	14,7 %	16,2 %	20,0 %	19,1 %	19,6 %	19,1 %	18,7 %	18,6 %
Par action (dilué) ^(c)	0,05	(0,32)	0,99	0,99	0,64	0,74	0,95	0,87	0,93	0,89	2,92	3,52
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	1 181	(4 834)	15 269	15 403	9 950	11 882	14 271	13 760	14 429	13 970	45 284	54 881
% du chiffre d'affaires	4,3 %	(17,6 %)	19,6 %	22,6 %	14,6 %	16,6 %	19,3 %	19,3 %	19,4 %	19,2 %	18,6 %	18,7 %
Par action (dilué) ^(c)	0,08	(0,31)	0,98	0,98	0,64	0,76	0,91	0,88	0,92	0,89	2,89	3,53
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380)	(11 827)	6 820	(317)	184	2 070	5 039	3 108	4 825	4 855	(2 833)	16 853
Par action (dilué) ^(c)	(0,79)	(0,76)	0,44	(0,02)	0,01	0,13	0,32	0,20	0,31	0,31	(0,18)	1,09
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(d)}	(9 705)	(9 152)	7 370	1 433	1 934	3 918	7 865	5 371	6 927	6 580	6 520	23 239
Par action (dilué) ^(c)	(0,62)	(0,58)	0,47	0,09	0,12	0,25	0,50	0,34	0,44	0,42	0,42	1,50
Flux de trésorerie disponibles^(b)	4 466	3 854	8 532	9 922	4 469	10 267	3 829	5 842	11 129	8 452	29 346	33 093
Par action (dilué) ^(c)	0,29	0,25	0,55	0,63	0,29	0,66	0,24	0,37	0,71	0,54	1,88	2,13
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	13 477	8 024	12 543	7 343	7 423	13 472	9 465	39 797	39 680
Par action (dilué) ^(c)	0,35	0,31	0,66	0,86	0,51	0,80	0,47	0,48	0,86	0,61	2,54	2,56
Dividende par action ^(e)	—	—	0,15	—	—	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,30	0,60

a) En raison des circonstances exceptionnelles au cours du trimestre qui ont provoqué la fermeture de la majorité des magasins de la société pour la majeure partie de la période, la direction juge que la période est non comparable et ne présente donc pas le chiffre d'affaires des magasins comparables. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis au moins 12 mois à la fin de février 2020, soit avant la COVID-19. Par conséquent, le l'écart des commandes de ventes des magasins comparables pour les quatre trimestres de 2020 reflète les chiffres de la période de huit mois allant jusqu'à la fin de février 2020, soit avant la COVID-19.

b) Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures conformes aux IFRS; par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

- entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme une mesure pouvant remplacer le bénéfice net ou les flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.
- c) Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est effectué pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.
 - d) Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires a été révisé au premier trimestre de 2019 et rétrospectivement aux trimestres présentés ci-dessus pour ajuster l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, net de l'incidence des impôts s'y rapportant.
 - e) Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour les deuxièmes trimestres et les périodes de 26 semaines terminés le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019. Les montants entre parenthèses indiquent des sorties de trésorerie.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792
Activités d'investissement	(4 163)	(4 163)	(10 080)	(37 439)	(37 439)	(13 304)
Activités de financement	34 853	35 465	1 568	59 579	65 644	(12 960)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	36 195	36 195	1 737	41 122	41 122	(3 472)
Trésorerie au début	10 909	10 909	5 350	5 982	5 982	10 559
Trésorerie à la fin	47 104	47 104	7 087	47 104	47 104	7 087

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre et l'exercice à ce jour par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Cette diminution s'explique principalement par l'incidence de la fermeture de magasins qui a découlé de la pandémie de COVID-19, contrebalancée par l'incidence de l'application de la norme IFRS 16, aux termes de laquelle les sorties de trésorerie liées aux paiements au titre de la location sont présentées dans les activités de financement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du deuxième trimestre découlent essentiellement des placements dans des actifs financiers, des déboursées des prêts et d'avances, ainsi que des immobilisations corporelles acquises. Pour l'exercice à ce jour, les sorties importantes de trésorerie ont trait principalement aux acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement au cours du trimestre sont attribuables essentiellement à l'augmentation des emprunts en vue de renforcer le bilan et d'accroître les liquidités de la société. De plus, ils sont aussi attribuables à la suspension du versement du dividende au deuxième trimestre de 2020, au report du remboursement de la dette, de même qu'à certains reports des remboursements d'intérêts. Pour l'exercice à ce jour, les entrées de trésorerie correspondantes reflètent l'augmentation des emprunts visant à accroître les liquidités et à financer les acquisitions d'entreprises, facteurs ayant été contrebalancés par des mesures de préservation des liquidités attribuables aux remboursements moins élevés sur la facilité de crédit renouvelable. Les entrées de trésorerie pour le trimestre et l'exercice à ce jour ont également augmenté en raison du reclassement du paiement des obligations locatives depuis les activités d'exploitation conformément à la norme IFRS 16, ce qui s'est traduit par une augmentation des flux de trésorerie du fait de la négociation de certains allègements de loyer.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les deuxièmes trimestres et les périodes de 26 semaines terminés le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent des sorties de trésorerie.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020 (excl. IFRS 27 juin 2020		29 juin 2019	27 juin 2020 (excl. IFRS 27 juin 2020		29 juin 2019
	\$	\$		\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	(16 845)	(16 040)	9 253	(17 123)	(15 627)	12 465
Ajustements :						
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	9 972	4 939	4 444	19 285	9 542	8 864
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Frais financiers	6 301	4 801	2 380	12 073	9 139	5 696
Revenus d'intérêts	(126)	(126)	(83)	(269)	(269)	(161)
Autres	(302)	(302)	(16)	(1 014)	(1 014)	(85)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(128)	(197)	(729)	(313)	(382)	(1 058)
Impôts (payés) reçus	89	89	(1 066)	(1 084)	(1 084)	(2 745)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	(935)	(6 732)	14 460	11 827	577	23 459
Variation des éléments du fonds de roulement	6 440	11 625	(4 211)	7 155	12 340	(667)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué au cours du trimestre par rapport à 2019, en raison principalement de la pandémie de COVID-19 et des fermetures de magasins au cours du trimestre qui en ont résulté.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et peuvent ne pas être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette mesure fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après considération des dépenses en immobilisations. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020 (excl. IFRS 27 juin 2020		29 juin 2019	27 juin 2020 (excl. IFRS 27 juin 2020		29 juin 2019
	\$	\$		\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 039)	(1 039)	(1 717)	(4 594)	(4 594)	(3 993)
Flux de trésorerie disponibles	4 466	3 854	8 532	14 388	8 323	18 799

Après ajustement pour tenir compte de la mise en œuvre de la norme IFRS 16, aux termes de laquelle certaines charges d'occupation auparavant comptabilisées dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont maintenant présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 4,7 millions \$ pour le trimestre et de 10,5 millions \$ pour l'exercice à ce jour. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui a découlé de la fermeture temporaire des magasins de la société occasionnée par la pandémie de COVID-19.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Certains frais d'occupation précédemment enregistrés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont désormais présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		29 juin 2019
	27 juin 2020	27 juin 2020		27 juin 2020	27 juin 2020	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792
Impôts payés	(89)	(89)	1 066	1 084	1 084	2 745
Variations des éléments du fonds de roulement	(6 440)	(11 625)	4 211	(7 155)	(12 340)	667
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	352	(5 445)	14 790	14 889	3 639	25 997

Le tableau ci-dessus indique une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre terminé le 27 juin 2020 et l'exercice à ce jour par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent lorsque les montants sont ajustés pour annuler l'incidence des versements d'impôts, des variations des éléments du fonds de roulement, des frais liés aux acquisitions et des autres éléments non comparables, lesquels varient considérablement d'un trimestre à l'autre. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la norme IFRS 16, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ont fléchi de 136,8 %, ou de 20,2 millions \$, pour le trimestre, en raison de la fermeture temporaire des magasins de la société. Pour l'exercice à ce jour, compte non tenu de l'incidence de la norme IFRS 16, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ont diminué de 86,0 % ou de 22,4 millions \$.

Variations des éléments du fonds de roulement

Des entrées (sorties) de trésorerie ont résulté des variations suivantes des éléments du fonds de roulement :

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	(5 053)	(1 098)	(5 418)	86
Stocks	928	(626)	102	(1 432)
Frais payés d'avance	464	62	1 487	611
Créditeurs, frais courus et provisions	10 101	(2 549)	10 984	68
Augmentation (diminution) de la trésorerie	6 440	(4 211)	7 155	(667)

L'augmentation des débiteurs enregistrée au deuxième trimestre de 2020 est principalement attribuable à la SSUC, ainsi qu'aux variations habituelles dans le cours normal des activités.

Les stocks ont généré de la trésorerie en raison de la baisse des achats au cours du trimestre attribuable à la COVID-19.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Les variations de la trésorerie générée par les frais payés d'avance sont principalement attribuables à l'écart dans le calendrier des paiements des loyers pour le réseau de magasins de la société par rapport aux fins de période.

La trésorerie générée en 2020 par les créditeurs, les frais courus et les provisions par rapport à 2019 s'explique surtout par la préservation de la trésorerie au cours du trimestre en raison de la fermeture temporaire des magasins.

RESSOURCES EN CAPITAL

Facilités de crédit et dettes subordonnées

Au 27 juin 2020, les principales modalités des facilités de crédit, qui ont été modifiées au cours du deuxième trimestre, étaient les suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable sur laquelle des prélèvements d'un montant maximal de 85,0 millions \$ peuvent être effectués (prélèvements de 67,3 millions \$ au 27 juin 2020 et de 23,2 millions \$ à la fin de 2019) afin de financer les activités quotidiennes, les dépenses d'investissement et les acquisitions d'entreprises. L'utilisation de cette facilité est traitée comme une dette à long terme étant donné qu'aucun remboursement n'est exigible avant le 24 octobre 2023 pourvu que certains ratios financiers soient respectés.
- Une facilité de crédit à terme d'un montant initial de 97,5 millions \$ (95,0 millions \$ à la fin de 2019), laquelle a servi à financer les acquisitions d'entreprises et les activités quotidiennes. Les remboursements annuels sur la facilité de crédit à terme sont de 9,8 millions \$, bien qu'ils reflètent des remboursements de 2,4 millions \$ en 2020 en raison d'une dispense de remboursement accordée jusqu'en 2021. Au 27 juin 2020, le solde de la dette s'établissait à 97,5 millions \$ (76,0 millions \$ à la fin de 2019) et tout solde restant est remboursable le 24 octobre 2023.

Au 27 juin 2020, les dettes subordonnées étaient les suivantes :

- Une dette subordonnée d'une valeur nominale de 35,0 millions \$ (35,0 millions \$ à la fin de 2019), contractée le 24 octobre 2017. À la suite d'une modification des modalités de la dette, le taux applicable a été augmenté de 5,5 % à 7 % (5,5 % à la fin de 2019) et l'échéance de la dette a été repoussée d'octobre 2022 à février 2024.
- Une dette subordonnée d'une valeur nominale de 15,0 millions \$ (15,0 millions \$ à la fin de 2019) pour financer les opérations courantes et pour des fins d'investissement, y compris le financement des dépenses d'investissement et les acquisitions, échéant en février 2024. Le taux d'intérêt applicable est de 5,5 % (5,5 % à la fin de 2019).
- Le 28 mai 2020, la société a conclu une convention de dette subordonnée, aux termes de laquelle elle peut prélever jusqu'à 20,0 millions \$ aux fins du financement du fonds de roulement jusqu'au 31 décembre 2020, en plus d'un montant maximal de 25,0 millions \$ à des fins d'acquisitions et de croissance. Le total de l'encours du crédit ne peut excéder 40,0 millions \$. Au 27 juin 2020, l'encours s'élevait à une valeur nominale de 5,0 millions \$ et avait été prélevé sur l'emprunt sous forme de fonds de roulement. Le taux applicable est de 8,5 % et tous les montants prélevés arrivent à échéance en février 2024.

Au 27 juin 2020, les facilités de crédit et les dettes subordonnées utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit renouvelable	
Crédit accordé	85 000
Crédit utilisé au 27 juin 2020	67 328
Solde disponible au 27 juin 2020	17 672
Crédit à terme	
Crédit accordé	97 500
Crédit utilisé au 27 juin 2020	97 500
Total des dettes subordonnées	
Crédit accordé	90 000
Crédit utilisé au 27 juin 2020	55 000
Solde disponible au 27 juin 2020	35 000

La société avait également 47,1 millions \$ en trésorerie à la fin du trimestre. La société respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

ACTIONS EN CIRCULATION ET OPTIONS EN COURS

Le conseil d'administration a choisi de suspendre le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement de dividendes correspondant pour le deuxième trimestre de 2020. Au 31 juillet 2020, Vision New Look avait en circulation 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A, lesquelles sont les seules actions en circulation. Aucune autre action n'a été émise depuis le 29 février 2020.

Au 31 juillet 2020, il y avait en cours 779 000 options permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 31,26 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en cours ont une échéance variant de cinq ans à sept ans après la date de leur attribution. Au 31 juillet 2020, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options ou pour le paiement de services était de 1 659 439.

DIVIDENDES

Dividendes déclarés

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes correspondant pour le deuxième trimestre de 2020.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005 jusqu'à 2019.

Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme des « dividendes déterminés » aux fins fiscales, c'est à dire des dividendes donnant aux détenteurs qui sont des particuliers résidant au Canada le droit à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pour les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions de catégorie A émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes jusqu'à présent en 2020 sont les suivantes :

Date d'émission	Nombre d'actions émises	Prix d'émission par action	Total
		\$	\$
31 décembre 2019	14 066	\$30,94	\$435
Montant total	14 066	\$30,94	\$435

Le conseil d'administration a suspendu le dividende trimestriels régulier et le régime de réinvestissement des dividendes correspondant à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (tels que définis dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris au chef de la direction financière et au président et chef de la direction, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) (tel que défini dans le Règlement 52-109) au sein du Groupe pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

La direction de Vision New Look, sous la supervision du président et chef de la direction et de la chef de la direction financière, ont évalué l'efficacité des CPCI et du CIIF de Vision New Look au 27 juin 2020 et ont conclu qu'ils étaient efficaces. Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 29 mars 2020 au 27 juin 2020 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. Autrement, aucune modification du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

Le 6 août 2020

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 27 JUIN 2020

États consolidés du bénéfice net

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019
Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	27 423	78 053	95 457	149 519
Matériaux utilisés	8 475	17 094	24 113	32 746
Rémunération du personnel	8 265	26 056	31 882	50 829
Autres frais d'exploitation (notes 2.2 et 3)	11 509	19 638	25 809	40 138
Bénéfice (perte) avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(826)	15 265	13 653	25 806
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 2.2)	9 972	4 444	19 285	8 864
Frais financiers, après revenus d'intérêts (note 2.2)	6 175	2 297	11 804	5 535
Bénéfice (perte) avant la quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées et les impôts	(16 973)	8 524	(17 436)	11 407
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	128	729	313	1 058
Bénéfice (perte) avant impôts	(16 845)	9 253	(17 123)	12 465
Impôts				
Exigibles	(2 827)	2 061	(1 855)	3 116
Différés	(1 460)	143	(2 438)	115
Total des impôts	(4 287)	2 204	(4 293)	3 231
Bénéfice net (perte nette)	(12 558)	7 049	(12 830)	9 234
Bénéfice net (perte nette) attribué aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(178)	229	(133)	344
Actionnaires de Vision New Look	(12 380)	6 820	(12 697)	8 890
	(12 558)	7 049	(12 830)	9 234
Bénéfice net (perte nette) par action (note 4)				
De base	(0,79)	0,44	(0,81)	0,57
Dilué	(0,79)	0,44	(0,81)	0,57

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés du résultat global

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019
Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(12 558)	7 049	(12 830)	9 234
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net (perte nette)				
Écart de change découlant de la conversion des comptes des établissements à l'étranger	41	—	41	—
Autre éléments du résultat global, déduction faite des impôts	41	—	41	—
Total du résultat (perte) global	(12 517)	7 049	(12 789)	9 234
Résultat (perte) global attribué aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(178)	229	(133)	344
Actionnaires de Vision New Look	(12 339)	6 820	(12 656)	8 890
	(12 517)	7 049	(12 789)	9 234

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019
Non audités – En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice (perte) avant impôts	(16 845)	9 253	(17 123)	12 465
Ajustements :				
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 2.2)	9 972	4 444	19 285	8 864
Rémunération à base d'actions	104	277	272	483
Frais financiers (note 2.2 et 6)	6 301	2 380	12 073	5 696
Revenu d'intérêts	(126)	(83)	(269)	(161)
Autre	(302)	(16)	(1 014)	(85)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(128)	(729)	(313)	(1 058)
Impôts reçus (payés)	89	(1 066)	(1 084)	(2 745)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement	(935)	14 460	11 827	23 459
Variations des éléments du fonds de roulement	6 440	(4 211)	7 155	(667)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	10 249	18 982	22 792
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'entreprises (note 5)	304	(4 131)	(29 766)	(4 631)
Acquisitions d'autres placements	(1 904)	(4 063)	(1 904)	(4 063)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 039)	(1 717)	(4 594)	(3 993)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(446)	(162)	(1 056)	(265)
Variation nette de prêts et d'avances	(1 249)	(236)	(207)	(328)
Produit de la cession de placements	473	—	473	—
Païement de soldes de prix d'achat	(277)	(458)	(898)	(1 050)
Dividendes reçus de coentreprises et entreprises associées	36	607	370	845
Autre	(61)	80	143	181
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 163)	(10 080)	(37 439)	(13 304)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursements d'emprunts sur la facilité de crédit renouvelable	—	(800)	—	(8 950)
Emprunts sur la facilité de crédit renouvelable	7 627	8 800	43 661	8 800
Emprunts à long terme	29 271	—	29 271	—
Remboursements d'emprunts sur la facilité de crédit à terme	—	(2 375)	(2 375)	(4 750)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis	(1)	(2 158)	(218)	(4 303)
Intérêts et frais financiers payés (note 2.2 et 6)	(1 814)	(1 964)	(6 486)	(4 515)
Païement d'obligations locatives (note 2.2)	(454)	—	(4 474)	—
Variation nette de prêts et d'avances de parties liées	224	(347)	200	346
Trésorerie reçue à l'exercice d'options	—	412	—	412
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	34 853	1 568	59 579	(12 960)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	36 195	1 737	41 122	(3 472)
Trésorerie au début	10 909	5 350	5 982	10 559
Trésorerie à la fin	47 104	7 087	47 104	7 087

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilans consolidés

Non audités – En milliers de dollars canadiens

	27 juin 2020	28 décembre 2019
	\$	Audités \$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	47 104	5 982
Débiteurs	16 497	10 684
Impôts à recevoir	3 704	581
Prêts et avances	5 989	6 292
Stocks	39 327	34 826
Frais payés d'avance	1 994	3 196
Autres investissements	11 555	8 866
Total des actifs à court terme	126 170	70 427
Prêts et avances	3 031	4 230
Actifs d'impôt différés	2 441	1 896
Immobilisations corporelles	56 799	53 485
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 2.2)	124 438	—
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	17 584	20 979
Goodwill	122 258	112 457
Autres actifs incorporels	140 433	122 830
Total des actifs	593 154	386 304
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs, frais courus et provisions	55 254	42 681
Prêts et avances de parties liées	4 163	5 521
Impôts à payer	903	811
Dividendes à payer	—	435
Versements sur la dette à long terme (note 6)	3 465	10 369
Portion à court terme des obligations locatives (note 2.2)	21 852	—
Total des passifs à court terme	85 637	59 817
Dette à long terme (note 6)	220 270	139 559
Obligations locatives (note 2.2)	110 553	—
Autres passifs à long terme	3 796	2 408
Passifs d'impôts différés	25 986	25 675
Total des passifs	446 242	227 459
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A	118 683	118 248
Surplus d'apport	5 176	4 904
Cumul des autres éléments du résultat global	41	—
Bénéfices non distribués	6 077	18 778
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look	129 977	141 930
Participations ne donnant pas le contrôle	16 935	16 915
Total des capitaux propres	146 912	158 845
Total des passifs et capitaux propres	593 154	386 304

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019
Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Capitaux propres attribuables aux							
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$						
Solde au 28 décembre 2019	15 646 133	118 248	4 904		18 778	141 930	16 915	158 845
Perte nette					(12 697)	(12 697)	(133)	(12 830)
Autre éléments du résultat global				41		41		41
Total du résultat (perte) global		—	—	41	(12 697)	(12 656)	(133)	(12 789)
Rémunération à base d'actions			272			272		272
Actions émises par Vision New Look :								
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	14 066	435				435		435
Variations des participations ne donnant pas le contrôle sans changement dans le contrôle					(4)	(4)	254	250
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise						—	117	117
Dividendes déclarés						—	(218)	(218)
Solde au 27 juin 2020	15 660 199	118 683	5 176	41	6 077	129 977	16 935	146 912

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019
Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux		Total des capitaux propres
					Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 29 décembre 2018	15 568 746	116 077	4 402	10 512	130 991	14 669	145 660
Ajustement à l'adoption initiale d'IFRS 9				(1 056)	(1 056)		(1 056)
Solde ajusté au 29 décembre 2018	15 568 746	116 077	4 402	9 456	129 935	14 669	144 604
Bénéfice net				8 890	8 890	344	9 234
Rémunération à base d'actions			483		483		483
Actions émises par Vision New Look :							
À la suite de l'exercice d'options :							
En contrepartie de trésorerie	20 000	476	(64)		412		412
Selon le mode sans décaissement	5 168	81	(81)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	36 507	1 096			1 096		1 096
Variations des participations ne donnant pas le contrôle sans changement dans le contrôle				(179)	(179)	252	73
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise					—	1 319	1 319
Dividendes déclarés				(4 680)	(4 680)	(446)	(5 126)
Solde au 29 juin 2019	15 630 421	117 730	4 740	13 487	135 957	16 138	152 095

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Groupe Vision New Look inc./New Look Vision Group Inc. (« Vision New Look » ou la « société »), société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur des soins visuels. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada et ses actions sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX:BCI).

Dans les présents états financiers, toute référence au « Groupe » désigne Vision New Look et ses filiales. Au 27 juin 2020, le Groupe exploitait cinq bannières principales, soit Lunetterie New Look, Greiche & Scaff, Vogue Optical, Iris Le Groupe Visuel et Le Groupe Edward Beiner, de même que d'autres bannières de luxe.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2019. Ils ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration le 6 août 2020.

2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors de l'établissement des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 28 décembre 2019, à l'exception de la nouvelle norme suivante en vigueur à compter de l'exercice 2020.

IFRS 16 Contrats de location

IFRS 16 Contrats de location remplace IAS 17 Contrats de location, ainsi que trois interprétations (IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 Avantages dans les contrats de location simple, et SIC 27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location).

La nouvelle norme a été appliquée de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme. Selon cette méthode de transition choisie, les informations comparatives ne sont pas retraitées. L'adoption de cette nouvelle norme a conduit le Groupe à reconnaître des actifs au titre de droits d'utilisation et des passifs s'y rapportant à titre d'obligations locatives pour tous les contrats de location simple antérieurs, à l'exception de ceux identifiés comme étant de faible valeur.

Le Groupe a choisi de ne pas inclure les coûts directs initiaux dans l'évaluation d'un actif au titre de droit d'utilisation provenant d'un contrat de location simple existant à la date d'application initiale d'IFRS 16, soit le 29 décembre 2019. À cette date, le Groupe a également choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer qui étaient comptabilisés à la date de transition.

Au lieu de procéder à une revue de la dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application, le Groupe s'est appuyé sur son appréciation historique pour déterminer si des contrats de location étaient déficitaires immédiatement avant la date d'application initiale d'IFRS 16.

Lors de la transition, pour les contrats de location comptabilisés précédemment en tant que contrats de location simple et qui sont des contrats de location d'actifs de faible valeur, le Groupe a appliqué l'exemption facultative de ne pas comptabiliser de droits d'utilisation mais de comptabiliser les charges locatives de manière linéaire sur la durée restante du bail. Le Groupe a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des baux lors de l'examen des options de prolongation et de résiliation des baux.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Ce qui suit est un rapprochement du total des engagements de location simple au 28 décembre 2019 (tels que divulgué dans les états financiers au 28 décembre 2019) aux obligations locatives comptabilisées au 29 décembre 2019 :

Engagements de location simple au 28 décembre 2019	79 635
Loyers variables non comptabilisés	(743)
Montant net, établi avec une certitude raisonnable, d'exercice d'options de prolongation et d'options de résiliation	71 000
Autre	(1 318)
Obligations locatives avant actualisation	148 574
Valeur actualisée au taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 4,8 %	119 176
Obligations locatives selon IFRS 16 au 29 décembre 2019	119 176

Incidence de l'adoption d'IFRS 16

L'incidence la plus significative de l'adoption d'IFRS 16 par le Groupe à l'égard de la comptabilisation des contrats de location simple est le remplacement des charges linéaires de loyer par des charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

Ajout des actifs au titre de droits d'utilisation	118 405
Ajout des obligations locatives	119 176
Diminution des autres passifs à long terme	771

Méthode comptable applicable à compter du 29 décembre 2019

Le Groupe examinera si un contrat est ou contient un contrat de location pour tous ses contrats de location existant au 29 décembre 2019 ainsi que pour tout nouveau contrat conclu à compter de cette date. Un contrat de location est défini comme étant « un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif (l'actif sous-jacent) en échange d'un paiement ».

Au début d'un contrat de location, le Groupe comptabilise au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et passif à titre d'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût, lequel est composé d'un montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative, des coûts directs initiaux encourus par le Groupe, d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif à la fin de la période de location et de tout loyer effectué avant la date de début du bail (net de tout incitatif reçu).

Le Groupe amortit les actifs au titre de droits d'utilisation de manière linéaire du début jusqu'à la fin du bail, sans toutefois dépasser la fin de durée utile des droits d'utilisation. Le Groupe évalue également si un actif au titre du droit d'utilisation doit être déprécié lorsqu'il y a une indication de perte de valeur.

Au début d'un contrat de location, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des loyers qui n'ont pas encore été versés à cette date, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou le taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative sont constitués de paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), de paiements variables basés sur un indice ou un taux, de montants prévus en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, et de paiements résultant d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif est réduit des paiements effectués et augmenté des intérêts. Il est réévalué pour refléter toute nouvelle appréciation de l'obligation locative ou modification au contrat, ou pour refléter la révision des loyers qui sont en substance des paiements fixes.

Lorsqu'une obligation locative est réévaluée, l'ajustement correspondant est apporté à l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est reflété dans le résultat net si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation est déjà réduite à zéro.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

Le Groupe a choisi de comptabiliser les locations d'actifs de faible valeur en utilisant la mesure de simplification. Au lieu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, les loyers sont comptabilisés en charges dans le calcul du bénéfice net (perte nette) sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Modification d'IFRS 16 Contrats de location

En mai 2020, l'IASB a publié une modification à IFRS 16 Contrats de location afin de fournir des directives au sujet des allègements de loyer liés à la COVID-19. Cette modification permet aux entités de se prévaloir d'une mesure de simplification lors de l'application des dispositions d'IFRS 16 relatives aux allègements de loyer liés à COVID-19 et s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1er juin 2020, l'application anticipée étant toutefois autorisée. La société a choisi d'appliquer cette mesure de simplification de manière anticipée, comme le permet IFRS 16, à tous les allègements de loyer accordés en conséquence directe de la pandémie de COVID-19. L'incidence globale sur les états financiers du trimestre est négligeable.

2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, de juin, de septembre et de décembre. Tous les trimestres de 2020 et de 2019 ont une durée de 13 semaines.

2.4 Estimations comptables

Pour l'élaboration des états financiers intermédiaires, la direction doit porter un certain nombre de jugements, faire des estimations et poser certaines hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent être différents des jugements, des estimations et des hypothèses formulés par la direction et ne correspondront que très rarement aux résultats estimés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses appliqués aux états financiers intermédiaires, comprenant les sources principales d'incertitude relative aux estimations, étaient les mêmes que ceux posés pour les derniers états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 28 décembre 2019.

2.5 Incidence de la COVID-19

En mars de l'exercice 2020, l'éclosion de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale majeure qui continuait d'avoir un impact sur l'économie mondiale et les marchés financiers à la date d'établissement des états financiers. La société a pris et continuera de prendre des mesures pour minimiser l'impact de cette pandémie.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des variations importantes des actifs ou des passifs au cours de l'année à venir ou d'avoir des retombées significatives sur les activités d'exploitation futures. Bien que les magasins de Vision New Look aient rouvert leurs portes graduellement au cours du trimestre, les répercussions continues de la COVID-19 sur la réglementation applicable touchant l'exploitation ainsi que sur l'économie en général demeurent incertaines.

En raison de la pandémie de COVID-19 et des fermetures temporaires de magasins qui en ont découlé, la société a évalué si certains actifs devaient faire l'objet d'un test de dépréciation et, le cas échéant, les a soumis à un test. Aucune perte de valeur connexe n'a été comptabilisée. Les mesures prises par la société sont les suivantes :

- La société a obtenu du financement additionnel en renégociant les modalités de certaines conventions d'emprunt existantes ainsi qu'une nouvelle convention, ce qui a entraîné la décomptabilisation de sa facilité de crédit et des frais de financement courants et différés s'y rapportant, ainsi que des coûts de transaction connexes, conformément à IFRS 9. La renégociation de l'une des dettes subordonnées de la société a donné lieu à la réévaluation du coût amorti de la dette connexe et à la comptabilisation d'une charge financière correspondante.
- La société a établi, en complément à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), un programme d'indemnisation d'urgence destiné aux employés mis à pied temporairement.
- De plus, des allègements de loyer ont été renégociés et comptabilisés en vertu de la modification d'IFRS 16 relative aux allègements de loyer liés à COVID-19, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers.

À mesure que la situation entourant la pandémie de COVID-19 continuera d'évoluer, ses répercussions potentielles sur la société, ses activités d'exploitation et ses résultats financiers seront suivies de près et réévaluées régulièrement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

3. COMPOSANTES SOUS-JACENTES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Montants inclus dans les autres frais d'exploitation				
Frais liés aux acquisitions	428	359	860	747

4. BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Vision New Look	(12 380 \$)	6 820 \$	(12 697 \$)	8 890 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice (perte) de base par action	15 660 199	15 607 350	15 659 967	15 593 067
Effet dilutif des options sur actions	—	30 800	—	26 962
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice (perte) dilué par action	15 660 199	15 638 150	15 659 967	15 620 029
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base	(0,79 \$)	0,44 \$	(0,81 \$)	0,57 \$
Dilué	(0,79 \$)	0,44 \$	(0,81 \$)	0,57 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look pour l'exercice ^{a)}	744 000	106 000	744 000	106 000

- a) Les options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période donnée sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché de ces actions au cours de cette période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice (perte) dilué par action.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le Groupe a fait l'acquisition de 17 magasins d'optique de détail en 2020, en plus d'acquérir le contrôle de cinq magasins précédemment détenus à titre de participations dans des coentreprises et des entreprises associées. Les acquisitions ont été réalisées en vue de renforcer la position du Groupe dans l'industrie de l'optique au Canada et aux États-Unis. La répartition préliminaire des prix d'achat combinés au 27 juin 2020 a été établie comme suit:

	2020 \$
Montants comptabilisés pour les actifs identifiables	
Actifs à court terme	5 099
Passifs à court terme	(3 391)
Immobilisations corporelles	5 869
Immobilisations incorporelles	19 888
Actifs au titre de droits d'utilisation	11 481
Obligations locatives	(11 481)
Passifs d'impôt différés	(2 221)
Autres passifs à long terme	(239)
Actifs nets identifiables	25 005
Goodwill^(a)	9 655
Total des actifs nets acquis	34 660
Paieement en trésorerie	29 457
Soldes à payer	1 436
Participation ne donnant pas le contrôle	117
Règlement d'ententes contractuelles préexistantes	169
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	542
Juste valeur d'une participation précédemment détenue dans des entités mesurées selon la méthode de mise en équivalence	2 939
Contrepartie totale	34 660

- a) Le goodwill est attribué au personnel, à l'emplacement des magasins, aux relations avec les optométristes, au savoir-faire et aux synergies attendues du regroupement des activités des entreprises acquises avec celles du Groupe. La direction estime qu'un montant de 7,0 million \$ du goodwill est amortissable aux fins fiscales.

Les actifs nets comptabilisés dans les présents états financiers intermédiaires sont basés sur une évaluation provisoire de leur juste valeur. L'évaluation n'était pas terminée à la date d'approbation de ces états financiers intermédiaires par le conseil d'administration dû au fait que certaines acquisitions ont été faites près de la fin de la période. La répartition des prix d'achat est sujet à changement si de nouvelles informations deviennent disponibles.

La contrepartie payée en trésorerie a été financée au moyen des facilités de crédit.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

6. DETTE À LONG TERME

	27 juin 2020 \$	28 décembre 2019 \$
Facilité de crédit renouvelable, taux effectif entre 4,94 % et 5,18 % (4,41 % et 5,20 % au 28 décembre 2019) ^(a)	67 328	23 225
Facilité de crédit à terme, remboursable à l'échéance en octobre 2023, taux effectif entre 3,57 % et 5,95 % (4,59 % et 5,2 % au 28 décembre 2019) ^(a)	97 500	76 000
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en février 2024, taux nominal de 5,5 % (5,5 % au 28 décembre 2019)	14 903	14 882
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en février 2024, taux nominal de 7,0 % (5,5 % au 28 décembre 2019) ^(b)	36 585	34 074
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en février 2024, taux nominal de 8,5 % ^(c)	4 893	—
Solde de prix d'achat, à intérêts variant de 0 % à 5 %, avec remboursements prévus jusqu'en 2023	2 133	1 679
Autres	393	68
Total de la dette	223 735	149 928
Versements exigibles à moins d'un an	3 465	10 369
	220 270	139 559

- a) En avril 2020, la société a apporté les modifications suivantes aux modalités de sa facilité de crédit renouvelable et de sa facilité de crédit à terme : i) une augmentation de 23,9 millions \$ de la facilité à terme la portant à 97,5 millions \$; ii) un report de tous les versements de capital sur la facilité à terme jusqu'au 31 mars 2021; iii) une augmentation de 10 millions \$ de la facilité de crédit renouvelable. La modification a en outre permis la suspension de la majorité des clauses restrictives jusqu'au quatrième trimestre de 2020.

Les taux d'intérêt ont augmenté, passant d'une fourchette de 3,57 % à 4,70 % à une fourchette de 4,94 % à 5,95 %. La date d'échéance est demeurée la même. La modification a entraîné la décomptabilisation de la dette et des frais de financement différés connexes, de même que la comptabilisation de la nouvelle dette, selon les modalités révisées, les coûts de transaction connexes ayant été comptabilisés en charges. Le total des coûts de transaction connexes et des frais de financement différés s'élève à 0,8 million \$.

- b) En mai 2020, la société a modifié les modalités de la dette subordonnée contractée auprès d'une société de développement de capital. Le taux d'intérêt a été modifié, passant de 5,5 % à 7,0 %, et la date d'échéance a été reportée à février 2024. La modification a entraîné un report du paiement d'intérêts, une hausse du coût amorti de la dette de 1,6 million \$ et une charge financière correspondante de 1,3 million \$.
- c) En mai 2020, la société a contracté une dette subordonnée supplémentaire aux termes de laquelle elle peut prélever un montant maximal de 20,0 millions \$ pour les besoins du fonds de roulement jusqu'au 31 décembre 2020, ainsi qu'un montant maximal de 25,0 millions \$ à des fins d'acquisition et de croissance. Le total de l'encours du crédit ne peut excéder 40,0 millions \$.

7. DIVIDENDES DÉCLARÉS

Compte tenu de l'incertitude actuelle causée par l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19), y compris la capacité réduite des magasins et les restrictions d'ordre réglementaire, le conseil d'administration a choisi de suspendre le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Au 31 juillet 2020, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminée le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

Non audités – En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action

8. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

8.1 Options en cours

Le tableau qui suit indique les variations du nombre d'options en cours en 2020 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours		
Au 28 décembre 2019	791 500	31,33
Options qui ont expiré ou dont les droits ont été acquis	47 500	29,69
Au 27 juin 2020	744 000	31,43

9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

9.1 Dividendes

Le conseil d'administration a choisi de suspendre le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement de dividendes correspondant pour le deuxième trimestre de 2020.

9.2 Options sur actions attribuées

Le 20 juillet 2020, le conseil d'administration a attribué des options visant l'achat de 35 000 actions ordinaires de New Look Vision. Ces options comportent un prix d'exercice de 27,58 \$.

RAPPORT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME TRIMESTRE
TERMINÉ LE 27 JUIN 2020

NEWLOOK
lunetterie

Vogue Optical

greiche & scaff
professionnels de la vue

I R I S

Edward BeinerTM
EYES FORWARD



RAPPORT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME TRIMESTRE
TERMINÉ LE 27 JUIN 2020



Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel

Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Tania M. Clarke

Première vice-présidente
et chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

Jean-Michel Maltais

Premier vice-président
Omnicanal
Groupe Vision New Look inc.

Jason Schonfeld

Premier vice-président
Développement des affaires
Groupe Vision New Look inc.

NEWLOOK lunetterie

Lunetterie New Look Haute direction

Antoine Amiel

Président
Lunetterie New Look

Vogue Optical

Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod

Président du conseil
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary

Présidente
Vogue Optical Group Inc.

Jamie Hearn

Vice-président exécutif
Vogue Optical Group Inc.

Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett

Président du conseil
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel

Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney

Secrétaire
Groupe Vision New Look inc.
Associé
Davies Ward Phillips & Vineberg

Denyse Chicoyne

Administratrice
Groupe Vision New Look inc.

M. William Cleman

Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg

Président et chef de la direction
Schroders and Associates
Canada Inc.

Pierre Matuszewski

Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

C. Emmett Pearson

Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

Edward Beiner™ EYES FORWARD

Edward Beiner Haute direction

Edward Beiner

Président

I R I S

IRIS Le Groupe Visuel Haute direction

D^r Sylvain Boucher

Optométriste
Coprésident
IRIS Le Groupe Visuel

Éric Babin

Président
IRIS Le Groupe Visuel

greiche & scaff professionnels de la vue

Greiche & Scaff Haute direction

Pierre Freiji

Président
Greiche & Scaff

Coordonnées

Siège social

1, Place Ville-Marie, bureau 3670
Montréal, (Québec), H3B 3P2
Tél : (514) 877-4119
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : newlookvision.ca

Renseignements

Lise Melanson
Tél : (514) 877-4119
Télec : (514) 876-3956
Courriel :
l.melanson@benvest.com

En date du 31 juillet 2020, Groupe Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada exploitant un réseau de 391 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris et Edward Beiner ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.